



DOSSIER DE PRESSE

PRIX NATIONAL DE LA DYNAMIQUE AGRICOLE

Février 2026



BANQUE
POPULAIRE **+X**

la réussite est en vous



LE PRIX NATIONAL DE LA DYNAMIQUE AGRICOLE

Un prix de référence pour l'agriculture

Le Prix National de la Dynamique Agricole Banque Populaire fait référence depuis plus de 30 ans et met à l'honneur les initiatives qui transforment l'agriculture française. Il est ouvert à toutes les exploitations agricoles et viticoles installées en France et dans les territoires d'outre-mer, clientes ou non de Banque Populaire.

Le Prix met en lumière des parcours de vie d'hommes et de femmes et distingue les projets les plus performants et innovants, fondés sur la réussite économique, la pertinence technique, l'originalité et la viabilité environnementale.

Chaque année, près de 300 dossiers de candidature au Prix National sont déposés par les Banques Populaires régionales. Parmi ces dossiers, au final, six sont retenus par un jury présidé par le directeur général d'une Banque Populaire régionale entouré d'une quinzaine de représentants du monde agricole. Ce jury évalue notamment l'impact social des initiatives présentées. Les critères de performance sont également au cœur de la sélection, les initiatives les plus dynamiques pouvant servir d'exemples pour l'ensemble du secteur agricole.

En valorisant des pratiques exemplaires, le Prix soutient la dynamique et la transition durable du secteur, offrant une vitrine aux agriculteurs et entrepreneurs qui façonnent l'avenir de la filière.

Depuis sa création, plus de 1 500 exploitations ont été primées en région, toutes productions confondues et plus de 200 au niveau national.



« Depuis plus de trente ans, le Prix National de la Dynamique Agricole met en lumière celles et ceux qui réinventent l'agriculture française. Notre ambition est simple : valoriser les initiatives qui allient performance, innovation et responsabilité. Chaque lauréat illustre la capacité de la filière à se transformer, à créer de la valeur et à préparer durablement l'avenir. Ce Prix est plus qu'une distinction, c'est un signal fort envoyé à tous les acteurs du secteur pour encourager l'audace, la créativité et l'excellence.»

Loïc Guitton, responsable Marchés Agriculture et Viticulture, direction du Développement Banque Populaire



34 ans

de Prix National de la
Dynamique Agricole

300 dossiers

de participation au Prix National
déposés par les Banques Populaires
Régionales chaque année

6 lauréats

nationaux par
édition

3 DYNAMIQUES

Le Prix National de la Dynamique Agricole récompense les initiatives performantes et innovantes dans trois dynamiques :

#TRANSITIONS

Elle met en lumière des initiatives d'exploitants agricoles et viticoles **dans leur démarche de transition vers des pratiques plus durables** sur le plan environnemental ou économique.

#RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Elle salue les initiatives mises en place **pour favoriser l'installation, l'accompagnement ou la transmission** d'une exploitation, dans une logique de pérennité et de maintien de la vitalité d'un territoire.

#REVENUS AGRICOLES

Elle valorise une **agriculture rémunératrice, économiquement viable et capable d'investir**. Elle permet de redonner confiance dans l'avenir du secteur et d'encourager les vocations.



FERME DES TROIS SITES

Poules pondeuses
La Motte (Côtes-d'Armor)
#Revenus Agricoles



FERME DE LA BÂTIE

Noix, agneaux
Montlaur-en-Diois (Drôme)
#Renouvellement des générations



DOMAINE DE LA VALLÉE

Fruits et légumes dont vanille
Le Morne-Rouge (Martinique)
#Transitions

LES LAURÉATS 2026



RÉGALS DES CHAMPS

Carottes, oignons
Niedernai (Bas-Rhin)
#Revenus Agricoles



L'EXPLOITATION DU FOURNEAU

Viande Angus bio
Vrécourt (Vosges)
#Renouvellement des générations



LES VIGNES DU MAYNES

Vignes
Cruzille (Saône-et-Loire)
#Transitions



Mélanie Vilboux, responsable Marchés Agriculture et Viticulture, direction du Développement Banque Populaire

« Chez chacun de ces six lauréats se dégage une capacité remarquable à toujours innover et à avancer. Leurs projets illustrent parfaitement ce que nous observons au quotidien sur le terrain, une agriculture plurielle, inventive, profondément attachée à ses territoires, sur l'hexagone comme dans les DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer). Chaque lauréat apporte une réponse concrète aux nouveaux défis : diversifier son modèle, créer de la valeur autrement, intégrer de nouvelles pratiques, renforcer les liens avec son environnement local. Ce Prix, au-delà de la reconnaissance de leur travail et de leur engagement, donne aussi à voir ce que l'agriculture a de meilleur. »

DOMAINE DE LA VALLÉE

♀ Anaïs Janvier Chardon

**L'exploitation (bio)**

- SAU : 17 hectares en propriété
- 1 gérante (Anaïs Janvier Chardon)
- 4 associés (dont 3 non exploitants)
- 3 salariés à temps partiel

**L'activité**

- Production de fruits et légumes (dont vanille) en agriculture biologique
- Commerce
- Restauration et hébergement

LE DOMAINE DE LA VALLÉE FAIT DÉCOUVRIR LES RICHESSES DE MARTINIQUE

Pionnier de l'agritourisme en Martinique, le Domaine de la Vallée, converti au bio depuis 2017, démontre qu'il est possible de concilier tradition familiale, innovation et développement durable.

Le site est exceptionnel. Au cœur de la forêt tropicale et au confluent des ruisseaux qui coulent sur les flancs de la montagne Pelée, le Domaine de la Vallée attire touristes et visiteurs tout au long de l'année.

C'est la mission que s'est donnée Anaïs Janvier Chardon depuis qu'elle a repris l'exploitation de ses parents, située sur la commune du Morne-Rouge. « *Mon but est de faire découvrir toute la richesse et la diversité agricole de la Martinique* », explique cette trentenaire dynamique et passionnée, qui organise ses journées entre plantations, aquaculture, élevage, accueil du public, ateliers thématiques,

hébergement à la ferme et table d'hôtes, entre autres.

« *Les gens sont émerveillés quand ils découvrent tout ce que l'on fait ici avec mes parents et notre petite équipe* », sourit cette mère de deux enfants de 3 et 13 ans. Le modèle économique de ce petit paradis est en effet « *de produire avant tout pour notre boutique, notre restaurant, nos brunchs et nos petits déjeuners* », détaille Anaïs Janvier Chardon, qui vend aussi un peu sur le marché local. Ses fruits et légumes (dachine, patate douce, abricot péyi, agrumes, etc.), son cresson, ses plantes aromatiques, ses œufs et ses poissons, comme la majorité de ses productions, passent ainsi directement « du terroir à l'assiette ».

En pointe sur la vanille

« *Outre la nourriture, nous sommes également autonomes en eau et en*



électricité », ajoute l'ex-présidente des Jeunes Agriculteurs de Martinique, engagée de longue date « *pour une agriculture durable et innovante* ». Certifié bio depuis 2017, le Domaine de la Vallée est ainsi moteur dans la réintroduction de la culture de la vanille, « *devenue l'un des produits phares de l'exploitation* ».

En tant que vice-présidente de l'association des producteurs de vanille et épices de Martinique, Anaïs Janvier Chardon participe activement à la structuration de cette filière. Tout comme elle s'emploie aux côtés d'autres agriculteurs locaux à la promotion de l'agritourisme responsable.

« *C'est dans cet esprit de partage et de dynamisme que je souhaite poursuivre mon engagement* », conclut la gérante, « *convaincue que l'avenir de l'agriculture passe par la coopération, l'innovation et la valorisation de nos richesses locales* ».





#TRANSITIONS

LES VIGNES DU MAYNES

👤 Julien Guillot



L'exploitation (bio)

- SAU : 9 hectares dont 7,5 ha en propriété
- 1 exploitant
- 6 salariés permanents



L'activité

- Culture de la vigne
- Producteur, négociant, vinificateur
- 40 % à 50 % du CA à l'export

LE VIN PASSE AU VERT AU CLOS DES VIGNES DU MAYNES

À Cruzille, en Saône-et-Loire, Julien Guillot jongle entre tradition et modernité pour produire des raisins et des vins les plus naturels possibles. Garant d'un savoir-faire familial, ce vigneron passionné multiplie les projets et suscite des vocations.

On peut s'appuyer sur plus de 1 000 ans d'histoire viticole, labourer ses parcelles à cheval, planter des arbres pour limiter les effets de la grêle, bannir les désherbants et insecticides de ses vignes ainsi que le soufre de ses vins, tout en étant à la pointe de la modernité. C'est ce que prouve le Clos des Vignes du Maynes, situé à Cruzille en Saône-et-Loire.



« Nous en avons vu passer des crises économiques, des conflits, des bouleversements climatiques, et pourtant, depuis plus de 70 ans, nous n'avons jamais été séduits par le chant des sirènes de l'agrochimie et de l'hyper mécanisation. C'est un système polluant



auquel je n'adhère pas. Mon but, c'est d'aller de l'avant et de créer un système agricole viable pour les décennies à venir.»
Julien Guillot, le gérant de cette EURL, est comme ça : engagé et passionné.

100 % bio depuis 1954

Il faut dire que le jeune quinqua, à la tête depuis 2001 de ce domaine emblématique du Mâconnais, a de qui tenir. Figures de l'agriculture biologique hexagonale, ses grands-parents Pierre et Jeanne, puis son père Alain ont converti l'exploitation au bio dès 1954, avant de passer en biodynamie en 1998. Un savoir-faire familial que Julien Guillot a su faire fructifier ces dernières années.

Résultat : un vignoble devenu exemplaire pour nombre d'institutions partenaires, un bilan carbone par bouteille 3,5 fois

moindre qu'en moyenne en Bourgogne et une reconnaissance internationale pour ses vins. De quoi « vendre notre production à des prix justes et, pour le moment, supporter la crise internationale », affirme le propriétaire-récoltant, également vinificateur et négociant. Lequel prouve qu'on peut faire rimer respect de la terre et du passé, modernité et rentabilité.

Un modèle que Julien Guillot entend partager en accueillant chaque année un à deux stagiaires. « Cela nous a permis d'accompagner plus de 25 jeunes vignerons engagés dans l'agriculture biologique qui se sont installés à leur tour en Bourgogne mais aussi en Angleterre, en Australie ou au Japon, et qui travaillent aujourd'hui en réseau, explique-t-il. C'est bon pour le business de tout le monde ! »

#RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

FERME DE LA BÂTIE

Maëla, Gaëlle, Marie-Armelle et Jean-Louis Mancip



L'exploitation (bio)

- SAU : 132 hectares
- 4 exploitants co-gérants
- 2 salariés dont 1 à temps partiel
- Élevage (200 agneaux)



L'activité

- Production de noix | Fabrication d'huile de noix
- En part de CA :
 - 42 % vente noix et cerneaux + huile de noix
 - 35 % ferme auberge
 - 23 % vente agneaux, brebis, cultures

LA FERME DE LA BÂTIE,
UNE HISTOIRE DE RENOUVELLEMENT AU FÉMININ

Au cœur d'une belle aventure familiale, le GAEC de la Bâtie incarne le renouvellement des générations, porté par la passion et l'engagement des femmes. Lesquelles fourmillent de projets pour cette exploitation bio combinant polyculture, élevage, transformation et ferme-auberge.

De petites noix transformées sur place en huile, des cultures fourragères consommées par le troupeau, de la viande d'agneau directement servie à la ferme-auberge, accompagnée de légumes cultivés au jardin, ou encore du fumier ovin épandu au pied des noyers... Au GAEC de la Bâtie, « *les activités sont diversifiées et chaque atelier de production est en lien avec les autres* », explique Maëla Mancip. Un mode de fonctionnement à l'image de l'équipe qui le déploie dans cette belle exploitation située à Montlaur-en-Diois dans la Drôme.

Dans cette ferme 100 % bio qui fait vivre aujourd'hui la cinquième génération de la famille Mancip, chacun apporte ses compétences et l'ouverture d'esprit acquises au fil de son parcours. Chacun ou plutôt chacune, puisque l'aventure se conjugue maintenant au féminin. C'est en effet un trio de jeunes femmes, solidaires et engagées, qui marchent sur les pas de leurs parents, Marie-Armelle (57 ans) et Jean-Louis Mancip (56 ans).

Légitimes pour reprendre des exploitations

Les deux nouvelles cogérantes – Maëla (27 ans), ingénierie agro et ex-joueuse de rugby de haut niveau, et Gaëlle (29 ans), diplômée d'un lycée hôtelier et riche de multiples expériences dans les cuisines d'établissements renommés – se sont installées en 2023 puis 2024. Avec leur petite sœur Enora (23 ans),

BTS agricole en poche et déjà impliquée dans le fonctionnement quotidien du GAEC, elles incarnent cette nouvelle vague de femmes cheffes d'exploitation. Un défi ? « *Oui, car il faut se frayer sa place, s'imposer un peu plus et faire évoluer les mentalités à l'extérieur. Mais nous sommes légitimes pour reprendre des exploitations. D'ailleurs, nous réalisons les mêmes tâches que les hommes, tant sur le terrain qu'au bureau, commente Maëla Mancip. D'autant qu'il existe plein de formes d'agriculture.* » Comme celle consistant à valoriser un maximum de produits directement à la ferme. À ce titre, la création de l'auberge en 2023 est une vraie réussite. Elle a même permis de salarier le conjoint de Gaëlle, Benoît, également cuisinier et qui s'implique entre autres dans la récolte des noix. Au GAEC de la Bâtie, les femmes ont le pouvoir mais le partage en famille.





#RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

L'EXPLOITATION DU FOURNEAU

Christian et Charly Marot



L'exploitation (bio)

- SAU : 314 hectares dont 100 ha en propriété
- Cheptel : 600 vaches de race Angus
- 2 exploitants (GAEC)
- 1 salarié



L'activité

- Élevage bovins viande
- Commercialisation viande bœuf Angus (80 % UNEBIO, 10 % négociant et 10 % boucheries, restaurateurs)
- Photovoltaïque

DEUX ÉLEVEURS EN HERBE À L'EXPLOITATION DU FOURNEAU



À Vrécourt dans les Vosges, Christian Marot et son fils Charly sont à la tête d'un troupeau de plus de 600 bêtes. Un élevage exemplaire 100 % bio et uniquement dédié aux bœufs angus.

« Passionné », « Carré » et « amoureux des choses bien faites », Christian Marot est « concentré à 100 % sur son élevage » et cela se sent, tant dans ses résultats économiques que dans son discours. Fils et petit-fils d'agriculteurs, le naisseur-engraisseur vosgien a son métier chevillé au corps. Son troupeau de 600 à 650 bêtes, c'est toute sa vie et il le bichonne au quotidien sur son exploitation de 314 ha entièrement recouverte de prairies naturelles.

C'est là que paissent ses bœufs angus, une race appréciée des professionnels et des consommateurs qu'il a adoptée il y a une dizaine d'années. « Nous étions un peu précurseurs dans la région quand nous avons basculé sur cette race. Les bêtes sont très sociables et faciles à

élever, explique l'exploitant. Surtout, elles nous permettent de valoriser au mieux notre herbe puisqu'elles n'ont pas besoin de ration sèche pour terminer l'engraissement, comme c'était le cas pour les charolaises et les limousines que l'on avait auparavant. »

Transmettre son savoir-faire

Se passer de ces aliments constitue un gain non négligeable, surtout pour un

élevage 100 % bio. C'est l'autre point fort du GAEC du Fourneau qui a opté pour l'agriculture biologique il y a plus de 25 ans, quand Christian Marot a officiellement succédé à ses parents. Ce label et la qualité de la viande de ses bœufs lui assurent ainsi des débouchés rémunérateurs, à 80 % auprès d'UNEBIO, une société commerciale de gouvernance coopérative. « Je travaille aussi avec un négociant qui vend de l'Angus sur Paris et quelques bouchers et restaurateurs qui m'en font la demande », précise l'éleveur.

Son expérience, sa renommée et la solidité de sa structure ont facilité l'installation de Charly, son fils, il y a quelques années. De quoi laisser le temps à ce jeune homme de 27 ans, lui aussi très engagé, de peaufiner son savoir-faire. À 56 ans, Christian Marot a aussi la passion de la transmission.



#REVENUS AGRICOLES

FERME DES TROIS SITES

♀ Magalie et Gwenaël Carrée



L'exploitation

- Ferme familiale
- 2 associés : installation de Gwenaël en 1995 puis Magalie en 2006
- SAU : 128 ha dont 100 ha cultures (blé, maïs)
- 2 associés et 3 salariés



L'activité

- Poules pondeuses (75 000 en code 2 et 30 000 plein air en code 1)
- FAF «Fabrication d'Aliments à la Ferme»
- Production d'énergie (trackers solaires)

À LA FERME DES TROIS SITES
LES VOLAILLES SONT ÉLEVÉES EN LIBERTÉ

À La Motte, près de Loudéac (Côtes-d'Armor), Gwenaël et Magalie Carrée pilotent une exploitation avicole de 128 hectares devenue, au fil des décennies, un modèle d'innovation et d'autonomie. Leur élevage compte 105 000 poules pondeuses, dont 80 000 en volière avec jardin d'hiver et 30 000 en plein air, pour une production annuelle avoisinant les 30 millions d'œufs. Une réussite qu'ils mettent aujourd'hui au service de jeunes qui souhaitent s'installer.



Installé en 1995 sur l'exploitation laitière et avicole familiale, Gwenaël est rejoint en 2006 par son épouse. Ensemble, ils réorientent progressivement l'activité vers la seule production d'œufs : d'abord en cages, puis en plein air. Les investissements s'enchaînent : premières volières plein air en 2018, granulation des fientes en 2020, puis installation en 2022 de volières avec vérandas superposées, marquant l'achèvement

d'une transition vers un modèle intégralement plein air.

L'année 2023 fait figure de tournant. Entre flambée du coût de l'aliment liée à la guerre en Ukraine, hausse du prix des poulettes et relations compliquées avec leur coopérative, le couple décide de rompre tout contrat d'opérateur. « Nous avons investi près de 5 millions d'euros depuis nos débuts sans avoir le sentiment de gagner davantage. Nous avons choisi de reprendre la main sur nos achats et nos débouchés », explique Gwenaël.

Pour maîtriser leurs coûts, ils se dotent en 2024 d'une Fabrique d'Aliments à la Ferme, alimentée par leur production de blé et de maïs, complétée par soja, colza et minéraux achetés directement. Gwenaël sélectionne lui-même les

poulettes et commercialise les œufs. Trois salariés assurent ramassage, tri et entretien, tandis que l'exploitation poursuit son automatisation : robot palettiseur, trackers solaires, équipements pensés pour réduire la pénibilité et améliorer le bien-être animal.

Si la transmission n'est pas d'actualité, l'éleveur accompagne néanmoins des jeunes voisins qui souhaitent s'installer en aviculture. Soutien financier, conseils techniques : « Ils n'ont pas eu l'appui d'un parent agriculteur, c'est normal de les aider », souligne-t-il.

Le couple Carrée signe ainsi le parcours d'une exploitation familiale devenue référence régionale, en matière d'autonomie et de soutien à l'installation.





#REVENUS AGRICOLES

RÉGALS DES CHAMPS

Christian, Martine et Charline Ehrhart



L'entreprise

- SAU : 170 hectares dont 22 ha en propriété
- 3 exploitants
- 7 salariés permanents



L'activité

- Culture de légumes plein champ (oignons et carottes)
- Commercialisation sous la marque : Régals des Champs

RÉGALS DES CHAMPS RÉDUIT LES INTRANTS ET BOOSTE SES VENTES



À Niedernai, en Alsace, la famille Ehrhart a su anticiper les évolutions du marché et investir dans des équipements performants afin de valoriser sa production de carottes et d'oignons. Un bel exemple de réussite agricole et économique.

« Un beau terroir, de bons équipements et un savoir-faire familial. » C'est ce triptyque qui fait de la SAS Régals des Champs le premier vendeur de carottes et d'oignons d'Alsace. Charline Ehrhart peut en témoigner. Âgée de 30 ans, la future dirigeante a vu grandir la structure, année après année, portée à bout de bras par ses parents, Christian (58 ans) et Martine (56 ans).

Rien n'était écrit, pourtant, quand la coopérative à laquelle son père livrait ses légumes a stoppé ses activités il y a une trentaine d'années. Mais celui-ci, rejoint par son épouse, a su rebondir, innover et investir, pour traiter en direct

avec les grandes surfaces. Aujourd'hui, la SAS commercialise 2 200 tonnes de carottes et 1 700 tonnes d'oignons chaque année. Avec un peu de négociation mais surtout une grande partie de la production issue des terres, fertiles et riches en nutriments naturels, de la ferme familiale, implantée à Niedernai, au pied du Mont Saint-Odile.

Une triuse optique assistée par l'IA

Les carottes et les oignons y sont cultivés respectivement sur 24 et 22 ha en réduisant au maximum l'utilisation d'intrants. Un objectif tenu « grâce au choix de variétés résistantes et à l'alternance des cultures qui rompt naturellement le cycle des ravageurs », explique Christian Ehrhart.

Ces produits sont ensuite récoltés, lavés et conditionnés sur place, avant d'être expédiés dans les hypers et supermarchés du Grand-Est.

Des frigos permettent d'étendre la période de commercialisation sur plus de 10 mois pour les carottes et 11 mois pour les oignons. Ils figurent parmi les nombreux investissements réalisés par l'exploitation, à l'image d'ensacheuses ou de triuses optiques dont une assistée par l'IA pour les oignons. Autant de matériels « qui nous font gagner en qualité et en productivité afin de satisfaire au mieux les attentes de nos clients », se félicite Charline Ehrhart. Laquelle entend « poursuivre ce développement tout en restant une entreprise à taille humaine ».





BANQUE POPULAIRE, LA BANQUE DES ENTREPRENEURS AGRICOLE

12 banques régionales

Depuis plus de 30 ans, Banque Populaire accompagne le monde agricole dans la promotion de l'attractivité et le développement des territoires.



EN CHIFFRES :

(Source : Banque Populaire)



500

conseillers spécialisés
en agriculture et viticulture



112 000

structures agricoles clients



12 Mds€

d'encours
de crédits



+25%

de financements
moyen et long terme
(entre 2024 et 2025)



13 Mds€

de flux
annuel



5%

nouveaux clients
agriculteurs



EN 2025, BANQUE POPULAIRE A PRIS DES ENGAGEMENTS FORTS EN SOUTIEN AU MONDE AGRICOLE ET VITICOLE :

1 Faciliter la transition agro-écologique des exploitations

- > FINANCER
- > SOUTENIR
- > ENCOURAGER



• **Le prêt à Impact.** Il permet aux agriculteurs d'obtenir une bonification pouvant aller jusqu'à 10 % des intérêts, en échange d'objectifs environnementaux ou sociaux choisis parmi une liste proposée.

2 Encourager le renouvellement des générations et accompagner les agriculteurs dans la constitution de patrimoine.

- > INNOVER
- > PROMOUVOIR
- > AIDER



• Dispositif Nouvel Installé en Agriculture

• Livre blanc « Constitution de patrimoine en agriculture »



3 Apporter des solutions pour renforcer les revenus des agriculteurs

- > ACCOMPAGNER
- > DÉVELOPPER
- > INNOVER



• Dispositif Agriculteurs Producteurs d'Energie

Concrétiser les projets d'installation et de transformation ainsi que les dispositifs régionaux avec le dispositif INAF (Initiative Nationale pour l'Agriculture Française) :



Un fonds public de garantie de prêts



L'Initiative Nationale pour l'Agriculture Française (INAF) est cofinancée par l'Etat dans le cadre du Grand Plan d'Investissement 2018 - 2022 et du Pacte d'investissement pour le renouvellement des générations en agriculture 2018-2022. Elle est également cofinancée par la Caisse des Dépôts et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) via le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FES)

BANQUE POPULAIRE

la réussite est en vous

CONTACTS PRESSE

PNDA :

Laurence Nicolas

06 99 16 84 38

lnicolas@laurencenicolas.fr

Groupe BPCE - Banque Populaire :

Marine Robin

06 11 66 78 17

marine.robin@bpce.fr



la réussite est en vous